DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :

Le Conseil Municipal:

49

N°109

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présent:

30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2017

L'AN deux mille dix sept, le 29 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en Mairie à sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : DONNET Lionel .

Représentés par :

Madame Sophie VALLY

Madame Soizig NEDELEC

Madame Leila TLILI

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Monsieur Jean-François MONINO

Monsieur Boualem BENKHELOUF

Madame Danièle MARINO

Madame Danièle MARINO Monsieur Jean-Jacques KARMAN Monsieur Salah CHIBAH Madame Laurence GRARE

Madame Maria MERCADER Y PUIG Madame Sylvie DUCATTEAU

Monsieur Guillaume SANON Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Abderrahim HAFIDI Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Djamila AISSAOUI Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Benoît LOGRE Madame Evelyne YONNET

Monsieur Rachid ZAIRI Monsieur Daniel GARNIER

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 mai 2017.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-15 et L.2121-26;

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 mai 2017;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE:

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 mai 2017.

Pour la Maire, l'Adjoint(e) délégué(e),

Anthony DAGUET

Reçu en Préfecture le : 0 5 JUIL. 2017 Publié le : 0 5 JUIL. 2017

Certifié exécutoire le : 0 5 JUIL. 2017